LES MURMURES DU TALENT

Bulletin officiel de la commune de St-Barthélemy

N° 10 – Juin 2021

Billet de la Municipalité

Chères Agaces,

Nous voici donc maintenant en été, une saison rayonnante durant laquelle beaucoup de choses se passent et de grands changements s'annoncent.

Cette fois nous y sommes. Après 23 ans et demi comme Syndic, je cesserai mes fonctions au 30 juin 2021. Dès le 1er juillet, c'est une nouvelle équipe municipale, sous la houlette de notre future Syndique Mme Vilma Pirrello, qui siégera. Je leur présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de réussite.

Comme je l'avais expliqué depuis le début de cette législature, cette dernière marquerait pour moi mon dernier mandat. Certains esprits chagrins n'y croyaient pas et bien ils avaient torts. Ceux qui me connaissent savent que lorsque je prends une décision, je n'en change pas. C'est à la fois un défaut mais aussi une qualité. Je vais me retirer avec le sentiment du devoir accompli et aussi la certitude d'avoir fait de mon mieux. Comme toujours il y a eu du positif mais aussi du négatif. Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais et comme j'ai beaucoup fait, je me suis forcément beaucoup trompé. Une fois de plus, je remercie toute la population qui m'a honorée d'une confiance sans faille durant plus de 23 ans. Mes remerciements vont à toutes mes équipes municipales mais aussi à l'ensemble du personnel communal.

Au sujet de notre administration, une personne que j'apprécie beaucoup va mettre fin à son activité en même temps que moi, il s'agit de Mme Anita Dévaud qui aura traversé avec moi plus de 23 ans. Je remercie Anita du fond du cœur pour son engagement à mes côtés et je lui souhaite un avenir radieux. Voilà, je vous souhaite à toutes et tous un bon été et n'oubliez pas, dès le 1er juillet mon prénom c'est Dominique.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

En toute Amitié
Dominique Dafflon
Syndic de St-Barthélemy

Décisions du Conseil communal

Séances du Conseil communal de St-Barthélemy le lundi 26 octobre 2020, le lundi 14 décembre 2020, le lundi 10 mai 2021 et le lundi 10 juin 2021.

Lors de ces séances, les conseillères et conseillers ont :

- accepté le préavis n° 04/2020 relatif à l'arrêté d'imposition 2021 ;
- refusé le préavis n° 02/2020 relatif à la réfection du congélateur communal ;
- accepté le préavis n° 03/2020 relatif à la demande de crédit supplémentaire pour la réfection du collège ;
- accepté le préavis n° 05/2020 relatif au budget 2021 ;
- refusé le préavis n° 01/2021 relatif au traitement des Municipaux et du Syndic ;
- refusé le préavis n° 02/2021 relatif aux indemnités de départ des Municipaux ;
- accepté le préavis n° 03/2021 relatif aux comptes 2020.

Prochaines séances du Conseil communal :

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Pour rappel, les séances sont ouvertes au public !

Etat civil

Arrivées du 01.09.20 au 31.05.21

BANDERA Julien
BARRAUD John
BAUDAT Laurie
BONZON Joëlle
BORGEAUD DIT AVOCAT Céline
CHAMPIN Morgane
DI MEO Emilio
FANESI Manuel
FERREIRO Sandra
FRIDELANCE Lydia
GARNIER Charles-Henri
LAMEIRA CASTILHO Miguel
LAMEIRA VALADAS BALSA Mafalda
MAGHRAOUI Patricia
METTRAUX Corentin
METTRAUX Valentin
MOMHA PEREZ Madeleine
MONNIER Anne-Lise
NOGUEIRA BALSA Marcio
PEREZ MOMHA Clara
PILET Jean-Luc
PLOCEK Sandra
PLOCEK Téo
PORCHET Denise
PORCHET Ken
SCALIA Adriano
SCHMID Rémy
SONZOGNI Jade
SONZOGNI Johanna
SONZOGNI Léa
SONZOGNI Loick
VALADAS BALSA Marvyn
VALADAS BALSA Maxyme
VALADAS BALSA Mayara

Naissances du 01.09.20 au 31.05.21

AVENI Agata	05.10.2020
FAVRE Leo	10.01.2021
FAVRE Eliott	23.02.2021
CHEVALLEY Bayron	18.03.2021
ZWALD Amel	26.04.2021

Décès du 01.19.20 au 31.05.21

FAVRE Alphonse	30.11.2020
FAVRE Joséphine	10.12.2020

Nonagénaire

LOMETTI Eliane	17 mars
KNAPP Johann	15 octobre

Nombre d'habitants au 31.05.2021 : 788

Fenêtre de l'Avent de la commune

Quelle tristesse !

Le Père Noël et son fidèle compagnon l'âne n'ont pas pu s'arrêter à St-Barthélemy cette année afin de saluer les enfants et leurs parents. La crise sanitaire a touché tout le monde, même le Père Noël…

Cependant, les fenêtres de l'Avent ont connu un grand succès pour la plus grande joie de la Municipalité.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont décoré leurs fenêtres et nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition qui, nous l'espérons, permettra de nous rassembler à nouveau.

---

90 ans de Mme Eliane Lometti

Ce 17 mars 2021 marquait une date importante pour l'une de nos citoyennes Madame Eliane Lometti. En effet, Eliane fêtait ce jour-là ses 90 printemps ! Mais rappelez-vous, en ce mois de mars les restrictions sanitaires dues au COVID nous ont obligés à quelques aménagements. Normalement, c'est la Municipalité incorpore qui fête une nonagénaire. Ce ne fût pas possible, raison pour laquelle seule Mme Pamela Burdet, municipale en charge du dicastère et M. Dominique Dafflon, syndic, ont représenté les Autorités communales. Après la partie officielle avec la remise du traditionnel cadeau, nous sommes passés à la partie festive avec un repas accompagné de champagne en présence des membres de la famille de Mme Lometti. Cet instant fût plus que chaleureux. Encore tous nos remerciements à Eliane et à sa famille et rendez-vous est pris pour un nouvel anniversaire !

Rencontre avec nos jeunes citoyennes et jeunes citoyens

Fin 2020, la traditionnelle rencontre entre la Municipalité et ses jeunes citoyennes et citoyens n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires et nous regrettons cette situation. La Municipalité a quand même voulu faire un geste auprès de ces jeunes qui sont devenus majeurs durant cette année en leur envoyant une bande dessinée sur les institutions politiques suisses, un bon cadeau à l'Auberge communale et 2 entrées au cinéma d'Echallens. Elle espère de tout cœur que la rencontre prévue à la fin de cette année pourra avoir lieu et se réjouit de rencontrer les futurs nouveaux citoyens.

Présentation des nouvelles Autorités

L'assermentation des Autorités communales pour la législature 2021-2026 ayant eu lieu le jeudi 10 juin 2021, nous avons le plaisir de vous les présenter.

La Municipalité :

Giuseppe Greco, Pamela Burdet, Vilma Pirrello (Syndique), Gino Angelini et Jean-Marc Favre.

****

Le Conseil communal sera composé, par ordre alphabétique, des membres suivants :

ALLAZ Jean-Pierre
BRILLET Theres
BUGNON Carole
CORBAZ Julien
CURCHOD Talitha
DELIDAIS Alexandre
DEVAUD Anita
DEVAUD Pierre-Alain
DOMENJOZ Ruth
FAVRE Adrienne
FAVRE-Köchli Alain
FAVRE Basile
FAVRE Benoît
FAVRE Bertrand
FAVRE David
FAVRE Myriam
FAVRE Vincent
FITZE Alexandre
FRAGNIERE Nathalie
GLAUSER Cédric
JAQUEMET Véronique
LEUENBERGER Béatrice
LOISON Philippe
MARTIN Serge
MEYER Fabrice
MEYER Raphaël
MORIER Daniel
MORIER Yasmine
NATALE Tonino
PAQUIER Steve
PETOUD Philippe
PIRRELLO Flavio
RIEUBON Frédéric
SAVARY Céline
SCHMIED Cyril

Suppléants :

DEVAUD Tania
ZURCHER Lucas
SCHMIED Martine
CABO José
SILVESTRI Andreas
GARGIULO BAUMGARTNER Ilaria
FAVRE Viviane

****

L'administration communale sera composée de Mesdames :

Sabrina Corbaz, secrétaire municipale.

Mélika Richard, secrétaire municipale adjointe
et préposée au contrôle des habitants.

Dominique Depping, boursière communale.

Départ de Mme Anita Dévaud

Le 30 juin prochain sonnera la fin de la législature 2016-2021, mais cette date-là signifiera également le départ de Mme Anita Dévaud qui quittera sa fonction de Secrétaire municipale et Préposée au Contrôle des habitants pour profiter d'une pré-retraite bien méritée après plus de 25 ans au sein de l'Administration. Impossible de résumer en quelques lignes tout ce qu'elle a vécu durant sa carrière professionnelle à St-Barthélemy mais une petite interview nous permettra d'en savoir un peu plus.

Combien de Syndics et de Municipaux as-tu connu ?
J'ai connu 2 Syndics et 12 Municipaux.

Quel est ton meilleur souvenir et ton pire souvenir ?
J'ai beaucoup de bons souvenirs mais deux m'ont particulièrement marqué : les nombreux échanges avec la population, les Autorités exécutives et législatives et mes collègues de l'Administration. Mais le dernier en date reste l'élection de la première femme Syndique de la commune de St-Barthélemy. En tant que femme, c'est quelque chose qui me touche particulièrement. Mon pire souvenir reste l'incendie criminel de notre Auberge en novembre 1996.

Comment vas-tu profiter de ton temps libre à partir du 1er juillet ?
Je vais m'occuper avec bonheur de mes 4 petits-enfants, jardiner, parcourir les forêts à la découverte des champignons, consacrer plus de temps à mes amies et profiter de faire pleins de choses avec mon mari, tel que vélo électrique, marches et voyages.

Au nom de la Municipalité et tes collègues de l'Administration nous te remercions pour tout et te souhaitons que le meilleur pour la suite.

Départ de M. Dominique Dafflon et M. Victor Favre

A l'occasion du départ de MM. Dominique Dafflon, syndic, et M. Victor Favre, municipal, nous avons le plaisir de vous partager le discours de M. André Favre, vice-président du Conseil communal, discours qu'il a lu lors de la dernière séance du Conseil communal le jeudi 10 juin. Bonne lecture !

« Monsieur le Syndic, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les membres de la Municipalité, vous toutes et tous membres du Conseil anciens et nouveaux. C'est pour moi un plaisir de vous adresser quelques mots à l'occasion de la clôture de la législature 2016-2021 en tant que vice-président et excusant encore le Président M. Alain Favre retenu à Berne pour des raisons professionnelles.

De ma part, ce sera en particulier des remerciements pour les différentes tâches dévolues aux membres de notre Conseil, soit l'ensemble de celui-ci pour le bon esprit au sein du Conseil au cours de cette législature, aux membres et rapporteurs des commissions, les membres du bureau qui en compagnie du Greffe et de notre secrétaire œuvrent lors de la préparation des élections et votations. Merci pour votre travail.

Suite au désir de notre Syndic Dominique Dafflon de ne pas se reporter pour une nouvelle législature, c'est depuis 1998 qu'il a embrassé cette fonction. Je ne vais pas ici faire l'historique de celle-ci car il ne serait pas possible de le faire en sachant que la fonction de chef de l'Exécutif en particulier pour un village de quelques centaines d'habitants n'est pas toujours de tout repos afin de se faire comprendre en particulier avec les hautes Autorités cantonales, avec des sujets difficiles, je pense à l'ASIRE, la péréquation, la fermeture de notre collège et toutes autres tâches pas toujours faciles à faire passer auprès du Conseil. Nous tenons ce soir à le remercier pour tout cette activité qu'il a eu du plaisir à partager avec ses collègues de la Municipalité. Il va sûrement profiter de cette liberté pour suivre encore de plus près les activités qui lui sont chères : sa famille, son épouse Françoise et à coup sûr ses escapades au bout du lac sans quoi il lui manquerait quelque chose, soit le Genève-Servette Hockey Club afin de garder son accent genevois. MERCI SYNDIC !

Nous tenons aussi à remercier notre municipal Victor Favre pour les 39 années (un record !) passées au sein de la Municipalité de notre commune avec le désir de renouveler pour une dernière tranche. Mais voilà, la dure raison des urnes a passé sachant qu'il ne fût pas le seul dans cette situation, ce fût tout de même difficile à encaisser. Toujours prêt lors d'une fuite d'eau ou autre pépin dans le village, à organiser la possibilité de réparer dans les délais sans que la majorité des habitants rentrant de leurs activités ne se rendent compte du travail effectué. Il n'aura plus besoin de compter les sapins de notre commune, de préparer la mise de bois et autres, mais devra à l'avenir ne pas oublier de compter ses moutons et de s'endormir libéré des charges communales. MERCI VICTOR !

Pour terminer, je remercie les membres de la Municipalité, anciens et nouveaux, et souhaite à notre futur Exécutif de travailler en toute collégialité face aux travaux qui se présentent, je pense à la nouvelle Administration communale, sans oublier les différents problèmes tout au long de l'année en particulier celui des nids de poules sur le chemin du Moulin.

Je vous remercie de votre attention. »

André FAVRE

Duel Intercommunal Suisse Bouge

Pour la première fois cette année, la commune de St-Barthélemy a participé à la fête du mouvement qui s'est déroulée du 1er mai au 20 juin. Cette première édition, rythmée par des activités hebdomadaires, une chasse au trésor et un weekend sportif s'achève avec beaucoup de succès.

Grâce à vous, habitants de St-Barthélemy, les minutes n'ont pas cessé d'augmenter. À l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas encore le classement final de notre commune, mais nous ne manquerons pas de le communiquer sur notre site internet. Nous sommes fiers de le dire : nous sommes une commune qui bouge !

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvrés avec enthousiasme au bon déroulement des activités et sans qui cela n'aurait pas été possible soit :

Pour la chasse au trésor :

Alexia SAHLI, Anita DEVAUD, Dominique DEPPING, Françoise DAFFLON, Kenzo PIRRELLO, Mélika RICHARD, Nicolas FAVRE, Lucas ZÜRCHER et Viviane FAVRE

Pour le week-end sportif :

Marie CHATELAIN, danseuse professionnelle chez Valentin Meier à Lausanne
Christine ANTRILLI, monitrice de danse Country à Dreamcatcher à Echallens
Alexandre FITZE, Mathieu CORONATO, Vincent MARTIN, Yannick FAVRE pour le parcours dans les arbres
David FAVRE et Vincent HUBER du FC le Talent pour le Foot Golf
Pascal HA et Luc BURDET du club de Vö-Viêtnam à Lausanne
Alain FAVRE et Marie-Paule FAVRE qui ont organisés le walking et le VTT toutes les semaines

Résultats de la Chasse au trésor

Félicitations aux gagnants de la chasse au trésor qui a eu lieu le mercredi 9 juin 2021 et qui a rencontré un grand succès avec l'inscription de 34 enfants.

Les résultats étaient très serrés et voici les trois premières équipes :

1er : Les Minis boss	Léo Schmied Julian Suner	Lou Richard Sacha Bettex
2ème : Les Minimoys	Tiago Suner Jonah Favre	Jason Bettex Noah Curchod
3ème : Les BB	Leonardo Burdet	Raphaël Burdet

La remise des prix pour l'équipe gagnante sera faite prochainement et nous remercions tous les enfants pour leur motivation et leur enthousiasme.

Création d'une société de développement

Vous avez envie de vous investir, de donner de votre temps et de votre expérience afin de créer une société locale dédiée au développement et à la cohésion sociale, manifestez-vous en répondant au coupon réponse ci-dessous ou en nous envoyant un courriel à : greffe@st-barthelemy.ch :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

En quelques mots, décrivez-nous vos envies de projets :

.....

.....

.....

Une séance sera planifiée durant le mois de septembre afin de réunir les personnes intéressées et lancer le projet.

Plan canicule

A l'approche des grandes chaleurs estivales, deux populations sont particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées. C'est pourquoi les autorités déploient une campagne de prévention et d'affichage dans le but de sensibiliser la population.

Coup de chaleur et déshydration guettent les nourrissons et les enfants en bas âge. Il convient donc de redoubler d'attention en observant les conseils suivants :

- protéger les enfants de la chaleur (aérer les locaux, privilégier les activités matinales et l'ombre, ne pas les exposer au soleil) ;
- rafraîchir les enfants (douches tièdes, boire régulièrement de l'eau) ;
- prendre grand soin des enfants malades (surveiller les signes d'épuisement et de fatigue).

Les seniors sont aussi particulièrement touchés. Il est indispensable de leur prêter attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Voici en plus quelques conseils :

- se reposer, rester au frais ;
- laisser la chaleur dehors, se rafraîchir (fermer les fenêtres et volets, douches régulières) ;
- boire régulièrement et manger léger (boire même sans soif, repas froids).

En cas de coup de chaleur marqué par un état de faiblesse, vertiges, nausées, confusion et crampes, agissez immédiatement et faites boire la personne, rafraîchissez-la et appelez le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde (0848 133 133). En cas d'urgence : 144 - www.canicule.ch

Agenda

1er Août – Fête nationale – Buvette du foot – 18h

*****

Adresses utiles

Commune de St-Barthélemy
Route du Village 82

Greffe & Contrôle des habitants

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 16h30
Jeudi de 17h à 19h

021/886 20 50
greffe@st-barthelemy.ch

Bourse

Lundi au jeudi de 9h à 12h

021/886 20 52
bourse@st-barthelemy.ch

Municipalité (dès le 1er juillet 2021)

Pirrello Vilma vilma.pirrello@st-barthelemy.ch
Syndique

Administration générale – Finances – Police

Burdet Pamela pamela.burdet@st-barthelemy.ch
Vice-syndique

Ecoles – Affaires sociales – Santé - Culture

Favre Jean-Marc jean.marc.favre@bluewin.ch

Domaines et forêts – Cours d'eau – Epuration – Défense incendie – Cultes – Cimetière – Protection civile

Angelini Gino

Police des constructions – Aménagement du territoire – Routes

Greco Giuseppe

Bâtiments communaux et conciergeries – Services industriels – Déchetterie – Eclairage public

Prochaine édition : novembre 2021,
le délai pour les annonces de manifestations des sociétés locales est fixé au

31 octobre

à transmettre à greffe@st-barthelemy.ch